

AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

N°24-017

Direction territoriale de Rouen

Le Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine (GPFMAS) et la société SOUFFLET NEGOCE BY INVIVO, dont le siège social est situé Quai du Général Sarrail, NOGENT SUR SEINE (10400) identifiée sous le numéro SIREN 801 076 134, ont conclu un avenant à la Convention d'Occupation Temporaire (COT) le 12/07/2024, portant sur la dépendance du domaine public située sur la commune de Canteleu en vue du transfert du titre.

La conclusion de cet avenant à la Convention d'Occupation Temporaire n'a précédé d'aucune procédure de sélection ou de mise en publicité par le GPFMAS.

Description de la dépendance : un terrain d'une superficie de 13 995 m² et un linéaire de berge neutralisé de 355 m situés sur la commune de Canteleu

Durée de la convention : 14 ans à compter du 01/01/2024.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n°76-157/034 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Aménagement et Gestion des Espaces - Tel : 02.35.52.96.94 - adresse mail : sage@haropaport.com

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.